

# AVANT-PROPOS

Les catastrophes naturelles exercent une pression considérable sur le développement. Ce faisant, elles réduisent considérablement les chances de réalisation des Objectifs de développement du Millénaire, et en particulier celui de réduire de moitié la pauvreté extrême, d'ici à 2015. Les pertes économiques annuelles associées à ces catastrophes se sont élevées en moyenne à 75,5 milliards de dollars dans les années 60, à 213,9 milliards de dollars dans les années 80 et à 659,9 milliards de dollars dans les années 90. La plus grande partie de ces pertes est concentrée dans le monde en développement et ne reflète pas de manière appropriée l'impact des catastrophes sur les populations pauvres, qui supportent souvent les coûts les plus importants en terme de vie humaines et en terme de pertes de revenus, de capacités de reconstruction de leurs communautés et des infrastructures ayant subi des destructions. Aujourd'hui, 85% de la population exposée aux tremblements de terre, aux cyclones tropicaux, aux inondations et à la sécheresse vit dans des pays qui connaissent un taux de développement humain faible ou moyen.

Ce rapport est fondé sur la conviction que dans de nombreux pays le processus de développement lui-même a un impact considérable – tant positif que négatif – sur le risque de catastrophe. Il montre comment les pays faisant face aux mêmes schémas de risque naturel – des inondations aux sécheresses – subissent souvent des conséquences très différentes lorsque se produisent des catastrophes. L'impact dépend en grande partie des choix de développement opérés en amont. A mesure que leur prospérité s'accroît, par exemple, ils sont souvent mieux capables de faire face aux investissements nécessaires pour construire des habitations plus à même de résister aux tremblements de terre. Parallèlement, la course à la croissance peut déclencher un développement urbain aléatoire qui accroît le risque que des dommages à grande échelle soient infligés aux victimes au cours d'une catastrophe. Cela est vrai dans de nombreux autres domaines. Bien que les actions humanitaires visant à réduire l'impact des catastrophes soient d'une importance vitale, la communauté mondiale doit faire face à un défi de taille : comment est-il possible de mieux anticiper – et donc de gérer et de réduire – le risque de catastrophe en intégrant le risque potentiel dans la planification et dans les politiques adoptées.

Afin de contribuer à soutenir ces mesures, ce rapport introduit un Indice de risque de catastrophe (IRC) faisant œuvre de pionnier en la matière, mesurant la vulnérabilité relative des pays au regard de trois risques de catastrophes naturelles – les tremblements de terre, les cyclones tropicaux et les inondations – qui identifie les facteurs de développement contribuant au risque et qui montre en termes quantitatifs comment les conséquences des catastrophes peuvent être soit réduits soit exacerbés par le choix des politiques adoptées. Notre espoir est que l'indice permettra à la fois de générer un intérêt nouveau pour cette question critique en matière de développement, et qu'il permettra de rapprocher les parties prenantes autour d'une planification plus détaillée et plus cohérente afin d'atténuer à l'avenir l'impact des catastrophes.



Mark Malloch Brown  
Administrateur  
Programme des Nations Unies pour le développement